

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

C A B I N E T

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(CR-CM N°14-2019)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 17 avril 2019

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 17 avril 2019,
en séance ordinaire, de 09 H 30 mn à 14 H 20 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu une communication orale,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, LE CONSEIL A ADOPTE CINQ (05) RAPPORTS.

I.1.1. Pour le compte du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la cohésion sociale :

- **un rapport** relatif au choix du thème pour la célébration de la fête nationale du 11 décembre 2019 à Tenkodogo, Chef-lieu de la région du Centre-Est.

Le Conseil a retenu le thème : « **Cent ans de la création du Burkina Faso : Devoir de mémoire et engagement patriotique en vue de la consolidation de l'Etat-Nation** ».

I.1.2. Pour le compte du ministère de l'Agriculture et des aménagements hydro-agricoles :

- **un décret** portant adoption du 4^{ème} Contrat-plan Etat/Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS) pour la période 2019-2021.

L'adoption de ce décret permet l'exécution dudit contrat-plan entre l'Etat et la SONAGESS en vue d'apporter des réponses adéquates à l'insécurité alimentaire dans notre pays.

I.1.3. Pour le compte du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat :

- **un décret** portant modification du décret n°2018-0896/PRES/PM/MCIA/MINEFID du 11 octobre 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat

technique de mise en œuvre du plan d'industrialisation accélérée du Burkina Faso.

L'adoption de ce décret permet de rendre opérationnels les organes de mise en œuvre du plan d'industrialisation accélérée du Burkina Faso.

- **un décret** portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité national des indications géographiques et marques collectives du Burkina Faso.

Le Comité national des indications géographiques et marques collectives a pour mission de conduire le projet pilote de labellisation de quatre (04) produits du terroir que sont : le Faso dan fani, le chapeau de Saponé, le beurre de karité et les produits de cuirs et peaux de Kaya.

La création de ce comité fait suite aux deux (02) ateliers organisés le 31 août et le 2 novembre 2018 à Ouagadougou à l'attention des producteurs, à l'atelier de lancement du projet de labellisation du Faso dan fani à Bobo-Dioulasso les 27 et 28 octobre 2018 et à l'atelier de labellisation du chapeau de Saponé le 7 mars 2019 à Saponé.

Le projet vise à améliorer la compétitivité et l'accès aux marchés nationaux et étrangers de ces produits nationaux.

L'adoption de ce décret permet de disposer d'un cadre institutionnel indispensable à la mise en œuvre du processus de labellisation.

I.1.4. Pour le compte du ministère des Sports et des loisirs :

- **un projet de loi** portant orientation des sports et des loisirs.

Ce projet de loi vise à doter notre pays d'une politique en matière de sport et des loisirs, répondant aux exigences internationales notamment pour la

professionnalisation de la gestion et du fonctionnement des structures sportives ou de loisirs et le développement des pratiques.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission dudit projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.2. AU TITRE DU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, LE CONSEIL A ADOPTE DEUX (02) RAPPORTS.

I.2.1. Pour le compte du ministère de la Santé :

- **un rapport** relatif aux résultats des travaux de dépouillement de l'appel d'offres international après pré-qualification pour les travaux de construction du Centre hospitalier régional (CHR) de Manga.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché aux entreprises suivantes :

- Lot 1 : **Groupement MK CONSTRUCTION/ALQASABI** pour un montant de **six milliards six cent vingt-six millions trois cent soixante-dix-neuf mille trois cent soixante-huit (6 626 379 368) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de dix-huit (18) mois.
- Lot 2 : **Groupement DYJESCK/GERBA TP SARL** pour un montant de **six milliards trois cent millions quatre cent quatre-vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-onze (6 300 483 791) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de seize (16) mois.

Le financement est assuré par le budget national, le Fonds saoudien de développement (FSD) et le Fonds koweïtien pour le développement économique en Afrique (FKDEA).

I.2.2. Pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation :

Le Conseil a adopté trois (03) décrets :

Le premier décret est relatif à la création d'emplois à l'Université Joseph KI-ZERBO suite aux résultats des travaux de la 40^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), tenue à Niamey au Niger du 9 au 18 juillet 2018 et aux résultats du 19^{ème} concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales, tenu du 5 au 14 novembre 2018 à Libreville au Gabon.

L'adoption de ce décret permet la création de **vingt-trois (23)** emplois de professeur titulaire et de professeur titulaire hospitalo-universitaire, de **treize (13)** emplois de maître de conférences, de **neuf (09)** emplois de maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire, de **cinquante-trois (53)** emplois de maître-assistant et de maître-assistant hospitalo-universitaire.

Le deuxième décret consacre la nomination de **douze (12)** Professeurs titulaires, de **onze (11)** Professeurs titulaires hospitalo-universitaires et de **treize (13)** Maîtres de conférences de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Le troisième décret porte nomination de **neuf (09)** Maîtres de conférences agrégés hospitalo-universitaires de l'Université Joseph KI-ZERBO.

I.3. AU TITRE DE LA DYNAMISATION DES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI, LE CONSEIL A ADOPTE

Pour le compte du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- **un rapport** relatif à l'appel d'offres national restreint n°2018-001/MINEFID/SG/PADEL du 13/12/2018 pour les travaux de réalisation d'infrastructures socioéconomiques dans sept (07) régions au Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

Région de la Boucle du Mouhoun :

- Lot 1 : **EDSM** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (12 sites maraichers, 2 marchés à bétail, 5 parcs de vaccination, 2 aires d'abattage, 2 magasins de stockage, 4 gares routières, 1 marché et 1 aire de stationnement) pour un montant d'**un milliard sept cent soixante-cinq millions quatre-vingt mille trois cent quarante (1 765 080 340) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;
- Lot 2 : **ECODI** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (431 boutiques, 38 blocs (lot de 10) de hangars de marché et 12 marchés communaux) pour un montant de **deux milliards huit cent treize millions sept cent dix-huit mille deux cent dix-neuf (2 813 718 219) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

Région du Centre-Est :

- Lot 1 : **Groupement PRESSIMEX SOMETA GESEB** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (10 sites maraichers, 10 boutiques, 5 marchés à bétail, 4 parcs de vaccination, 1 forage pastoral avec système de pompage solaire, 3 gares routières) pour un montant d'**un milliard cinq cent quatre-vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cent soixante-huit (1 585 993 168) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;
- Lot 2 : **ECOFOM** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (333 boutiques, 21 blocs (lot de 10) de hangars de marché et 9 marchés communaux) pour un montant d'**un milliard huit cent quatre-vingt-quatre millions huit cent trois mille quatorze (1 884 803 014) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

Région du Centre-Nord :

- Lot 1 : **AFRIK GENIE** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (1 site maraicher, 3 marchés à bétail, 5 parcs de vaccination, 3 aires d'abattage, 2 magasins de stockage, 4 forages pastoraux avec système de pompage solaire, 2 gares routières) pour un montant d'**un milliard soixante-quatre millions deux cent soixante-deux mille six cent dix-neuf (1 064 262 619) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;
- Lot 2 : **GENERALE EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (519

boutiques, 26 blocs (lot de 10) de hangars de marché, 3 halls centraux et 7 marchés communaux) pour un montant de **deux milliards six cent cinquante-six millions cinq cent soixante-sept mille trois cent neuf (2 656 567 309) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

Région du Centre-Sud :

- Lot 1 : **ENTREPRISE NAKINGTAORE** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (8 sites maraichers, 2 parcs de vaccination, 6 magasins de stockage, 3 forages pastoraux avec système de pompage solaire, 2 gares routières) pour un montant d'**un milliard cent trente-deux millions sept cent soixante-onze mille quatre cent quarante-trois (1 132 771 443) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;
- Lot 2 : **LUXE PROJET DE CONSTRUCTION** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (222 boutiques, 16 blocs (lot de 10) de hangars de marché, 1 hall central de marché et 12 marchés communaux) pour un montant de **deux milliards sept cent treize millions six cent quarante-cinq mille huit cent quarante-huit (2 713 645 848) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

Région de l'Est :

- Lot 1 : **Groupement EKK/SCS** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (18 sites maraichers, 1 aire de stationnement, 2 marchés à bétail, 1 parc de vaccination, 1 aire d'abattage, 2 magasins de stockage, 10 forages pastoraux avec

système de pompage solaire) pour un montant d'**un milliard trois cent neuf millions six cent cinq mille trois cent soixante un (1 309 605 361) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- Lot 2 : **EKI** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (629 boutiques, 22 blocs (lot de 10) de hangars de marché, 2 halls centraux de marché et 6 marchés communaux) pour un montant de **deux milliards cinq cent soixante-dix-huit millions six cent sept mille deux cent vingt-huit (2 578 607 228) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;
- Lot 3 : **BSEC** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (2 Radios communales) pour un montant de **cent cinq millions neuf cent vingt-deux mille neuf cent soixante (105 922 960) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

Région du Nord :

- Lot 1 : **GROUPEMENT EKS/STE** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (12 sites maraichers, 1 marché à bétail, 3 parcs de vaccination, 5 aires d'abattage, 6 magasins de stockage, 1 forage pastoral avec système de pompage solaire) pour un montant d'**un milliard trois cent dix millions cinq cent trois mille six cent quatre-vingt-treize (1 310 503 693) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;
- Lot 2 : **GROUPE ZENIT** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (543 boutiques, 89 blocs (lot de 10) de hangars de marché et 10 marchés communaux) pour un

montant de **trois milliards trois cent quatre-vingt-onze millions six cent vingt-huit mille cent soixante-huit (3 391 628 168) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

Région du Sahel :

- Lot 1 : **SEGNA BTP** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (1 aire de stationnement, 3 parcs de vaccination, 1 mini laiterie, 5 aires d'abattage, 3 magasins de stockage, 2 forages pastoraux avec système de pompage solaire) pour un montant de **six cent vingt millions huit cent quarante-cinq mille cent cinquante-huit (620 845 158) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;
- Lot 2 : **RIM-BE C&T** pour les travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques (70 boutiques, 20 blocs (lot de 10) de hangars de marché et 8 halls centraux de marchés de type II) pour un montant d'**un milliard vingt-cinq millions six cent quarante-deux mille dix (1 025 642 010) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

Le montant total des attributions s'élève à **vingt-cinq milliards neuf cent cinquante-neuf millions cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cent trente-huit (25 959 596 538) F CFA TTC**.

Le financement est assuré par le budget national et la Banque ouest africaine de développement (BOAD).

II. COMMUNICATION ORALE

II. Le ministre de la Santé a informé le Conseil du lancement, le lundi 29 avril 2019 dans la commune rurale de Saponé, de la campagne de vaccination au cours de la deuxième année de vie.

Placée sous le très Haut Patronage de Son excellence Monsieur Roch Marc Christian **KABORE**, Président du Faso en qualité de « **Champion mondial de la vaccination** », cette campagne contribuera à améliorer les couvertures vaccinales notamment la deuxième dose du vaccin anti rougeole/rubéole et du vaccin anti méningococcique A.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Hubert **SAWADOGO**, est nommé Chargé de missions ;
- Madame Nabons-Wendé Marcela Albéric **SAWADOGO**, est nommée Chargée de missions ;
- Monsieur Ollo Anicet **POODA**, est nommé Conseiller.

B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE

- Monsieur Wênd-Bouda Serge **SOUBEAGA, Mle 220 642 N**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général de l'Office national d'identification (ONI) ;
- Monsieur Wendolean Gerard **DJIGMA, Mle 226 258**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des ressources humaines de l'Office national d'identification (ONI).

C. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE

- Monsieur Ilassa **PORGO, Mle 130 326 K**, Magistrat, grade terminal, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Fonds d'assistance judiciaire (FAJ) ;
- Monsieur Etienne **SOMBIE, Mle 130 216 R**, Magistrat, catégorie P, grade exceptionnel, 3^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services.

**D. AU TITRE DU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

- Monsieur Patrice **TOE, Mle 44 092 J**, Maître de conférences, catégorie P1, est nommé Vice-président chargé des Enseignements et des innovations pédagogiques de l'Université Nazi BONI (UNB) ;
- Monsieur Ibrahim **SANGARE, Mle 231 448 T**, Maître de conférences agrégé, catégorie P, échelle 3, 1^{er} échelon, est nommé Vice-président chargé de la Recherche de la prospective et de la coopération internationale de l'Université Nazi BONI (UNB) ;
- Monsieur David Yemboini Kader **TOGUYENI, Mle 119 748 R**, Maître de conférences, catégorie P2, est nommé Vice-président chargé des Enseignements et de l'innovation pédagogique de l'Université de Dédougou ;
- Monsieur Aboubakar **SAKO, Mle 245 803 Y**, Maître-assistant, catégorie P, échelle 01, 1^{er} échelon, est nommé Vice-président chargé de la Recherche et de la coopération internationale de l'Université de Dédougou ;
- Monsieur Ali **DOUMOUNIA, Mle 245 727 T**, Maître-assistant, catégorie P, échelle 3, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la mobilisation des ressources du Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID) ;
- Monsieur Boubacar **ZINA, Mle 261 285 N**, Contrôleur des services financiers, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Personne responsable des marchés du Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID) ;

- Monsieur Hamidou Charles **NABI, Mle 37 236 N**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur des Finances et de la comptabilité du Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID) ;
- Madame Kûu-Yir-Yêw Eléonore **SEDOGO/SOMDA, Mle 02 00 523 A**, Conseiller en ressources humaines, 2^{ème} catégorie, échelle A, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice des ressources humaines du Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID) ;
- Monsieur Inoussa **ZONGO, Mle 59 232 T**, Maître de recherche, catégorie P2, 1^{ère} classe, échelon intermédiaire, est nommé Directeur de la planification et du suivi-évaluation des Projets et programmes au Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID) ;
- Monsieur Yalgado Hubert **SAVADOGO, Mle 55 988 H**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur de la communication du Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID) ;
- Monsieur Hamado **OUEDRAOGO, Mle 30 204 U**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Contrôleur de gestion du Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID).

Les personnes dont les noms suivent sont nommées professeurs titulaires à l'Université Joseph KI ZERBO pour compter du 18 juillet 2018 :

- Madame Fatoumata **KINDA/BADINI, Mle 27 725**, Maître de conférences en sociologie, est nommée Professeur titulaire en Sociologie urbaine (U.F.R/S.H) ;
- Monsieur Amadé **OUEDRAOGO, Mle 110 930**, Maître de conférences en Biologie et Ecologie végétales, est nommé Professeur titulaire en Biologie et Ecologie végétales (U.F.R/S.V.T) ;
- Monsieur Gourounga Raymond **BELEMTUGRI, Mle 26 210**, Maître de conférences en Physiologie animale, est nommé Professeur titulaire en Physiologie animale-Pharmacologie (U.F.R/S.V.T) ;
- Monsieur Imaël Henri Nestor **BASSOLE, Mle 110 924**, Maître de conférences en Biochimie-Microbiologie, est nommé Professeur titulaire en Biochimie-Microbiologie (U.F.R/S.V.T) ;
- Monsieur Olivier **GNANKINE, Mle 110 925**, Maître de conférences en Biologie animale-Entomologie, est nommé Professeur titulaire en Biologie animale-Entomologie (U.F.R/S.V.T) ;
- Monsieur Urbain **WENMENGA, Mle 26 564**, Maître de conférences en Pétrologie-Géochimie, est nommé Professeur titulaire en Géologie (U.F.R/S.V.T) ;
- Monsieur Arsène Hampougouni **YONLI, Mle 110 912**, Maître de conférences en Chimie minérale industrielle, est nommé Professeur titulaire en Chimie : Chimie Physique ; Chimie de l'environnement (U.F.R/S.E.A) ;
- Monsieur Issa **ZERBO, Mle 52 346**, Maître de conférences en Physique Semi-conducteurs, Energie photovoltaïque, est nommé Professeur titulaire en Physique Semi-conducteurs, Energie photovoltaïque (U.F.R/S.E.A) ;

- Monsieur Martial **ZOUNGRANA, Mle 84 926**, Maître de conférences en Physique appliquée, est nommé Professeur titulaire en Physique Semi-conducteurs (U.F.R/S.E.A) ;
- Monsieur Sié **KAM, Mle 119 750**, Maître de conférences en Physique transferts thermiques et sciences des matériaux, est nommé Professeur titulaire en Physique : Sciences des matériaux (U.F.R/S.E.A) ;
- Monsieur Pèlèga Florent **KIENO, Mle 25 403**, Maître de conférences en Physique/Thermodynamique et systèmes énergétiques, est nommé Professeur titulaire en Thermique, Thermodynamique (U.F.R/S.E.A) ;
- Monsieur Samuel **PARE, Mle 110 909**, Maître de conférences en Chimie de l'environnement, est nommé Professeur titulaire en Chimie-Environnement (U.F.R/S.E.A).

Les personnes dont les noms suivent sont nommées professeur titulaire hospitalo-universitaire à l'Université Joseph KI-ZERBO pour compter du 18 juillet 2018 :

- Madame Maïmouna **DAO/OUATTARA, Mle 19 621**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Chirurgie cervico-faciale, est nommée Professeur titulaire hospitalo-universitaire Oto-rhino-laryngologie (U.F.R/S.D.S) ;
- Madame Yvette Marie Chantal **BAMBARA/GYEBRE, Mle 53 431**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Oto-rhino-laryngologie et Chirurgie cervico-faciale, est nommée Professeur titulaire hospitalo-universitaire Oto-rhino-laryngologie (U.F.R/S.D.S) ;

- Monsieur Bertin Priva **OUEDRAOGO, Mle 51 244**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Oto-rhinolaryngologie et Chirurgie cervico-faciale, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en ORL et Chirurgie cervico-faciale (U.F.R/S.D.S) ;
- Monsieur Moustapha **SEREME**, Médecin-Commandant, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Oto-rhinolaryngologie et Chirurgie cervico-faciale, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en ORL et Chirurgie cervico-faciale (U.F.R/S.D.S) ;
- Madame Gisèle Marie Euphémie **BADOUM/OUEDRAOGO, Mle 57 427**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Pneumo-phtisiologie, est nommée Professeur titulaire Pneumo-phtisiologie (U.F.R/S.D.S) ;
- Monsieur Christian **NAPON, Mle 97 462**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Neurologie, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Neurologie (U.F.R/S.D.S) ;
- Monsieur Timothée **KAMBOU, Mle 16 629**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Urologie-Andrologie, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Urologie-Andrologie (U.F.R/S.D.S) ;
- Madame Timongo Françoise Danielle **MILLOGO/TRAORE, Mle 34 279**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Gynécologie-Obstétrique, est nommée Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Gynécologie-Obstétrique (U.F.R/S.D.S) ;
- Monsieur Abdel Karim **SERME**, Médecin militaire, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Gastro-entérologie,

est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Gastro-entérologie et hépatologie (U.F.R/S.D.S) ;

- Monsieur Raweleguinbasba Armel Flavien **KABORE, Mle 97 463**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Anesthésie-Réanimation, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Anesthésie-Réanimation (U.F.R/S.D.S) ;
- Monsieur Ousséini **DIALLO**, Médecin militaire, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Radiologie, Radiodiagnostic et Imagerie médicale, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Radiologie, Radiodiagnostic et Imagerie médicale (U.F.R/S.D.S).

Les personnes dont les noms suivent sont nommées Maîtres de conférences à l'Université Joseph KI-ZERBO pour compter du 18 juillet 2018 :

- Monsieur Cyrille **SEMDE, Mle 52 316**, Maître-assistant en Philosophie, est nommé Maître de conférences en Philosophie pratique-Ethique-technique-société (U.F.R/S.H) ;
- Madame Fonyama Elise **ILBOUDO/THIOMBIANO, Mle 52 368**, Maître-assistant en Histoire et archéologie africaines, est nommée Maître de conférences en Histoire (U.F.R/S.H) ;
- Monsieur Yacouba **BANHORO, Mle 36 402**, Maître-assistant en Histoire contemporaine/Histoire de la santé, est nommé Maître de conférences en Histoire contemporaine (U.F.R/S.H) ;
- Monsieur Alain **SANOU, Mle 29 299**, Maître-assistant en Lettres modernes, est nommé Maître de conférences en Littérature Orale (U.F.R/L.A.C) ;

- Monsieur Régis Dimitri **BALIMA, Mle 216 337**, Maître-assistant en Journalisme, sciences de l'information et de la communication, est nommé Maître de conférences en Médias, journalisme (U.F.R/L.A.C) ;
- Monsieur Sidiki **TRAORE, Mle 119 745**, Maître-assistant en Grammaire et stylistique française, est nommé Maître de conférences en Grammaire et stylistique française (U.F.R/L.A.C) ;
- Monsieur Nicolas **KAGAMBEGA, Mle 59 932**, Maître-assistant en Géologie, est nommé Maître de conférences en Géosciences et environnement (U.F.R/L.A.C) ;
- Monsieur Zakaria **ILBOUDO, Mle 231 920**, Maître-assistant en Entomologie, est nommé Maître de conférences en Entomologie (U.F.R/S.V.T) ;
- Monsieur Youssouf **KOUSSOUBE, Mle 52 138**, Maître-assistant en Biologie et écologie végétales, est nommé Maître de conférences en Hydrogéologie (U.F.R/S.V.T) ;
- Madame Wendyam Marie Christelle **NADEMBEGA, Mle 119 753**, Maître-assistant en Biochimie-microbiologie, est nommée Maître de conférences en Biochimie/Biologie Moléculaire/Microbiologie (U.F.R/S.V.T) ;
- Madame Kadidia **BARRO/KOÏTA, Mle 119 742**, Maître-assistant en Phytopathologie, est nommée Maître de conférences en Phytopathologie (U.F.R/S.V.T) ;
- Monsieur Francis **BASSONO, Mle 49 917**, Maître-assistant en Mathématiques : Analyse numérique et calcul scientifique, est nommé Maître de conférences en Mathématiques appliquées (U.F.R/S.E.A) ;

- Monsieur Safimba **SOMA, Mle 231 925**, Maître-assistant en Mathématiques et applications, est nommé Maître de conférences en Mathématiques appliquées (U.F.R/S.E.A).

Les personnes dont les suivent sont nommées Maîtres de conférences agrégés hospitalo-universitaires à l'Université Joseph KI-ZERBO pour compter du 14 novembre 2018 :

- Monsieur Papougnézambo **BONKOUNGOU, Mle 42 817**, Maître-assistant hospitalo-universitaire en Anesthésie-Réanimation, est nommé Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Anesthésie-Réanimation (U.F.R/S.D.S) ;
- Monsieur Lassina **DAO, Mle 57 430**, Maître-assistant en Pédiatrie, est nommé Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Pédiatrie (U.F.R/S.D.S) ;
- Madame Caroline Nyangi **OKENGO, Mle 88 214**, Maître-assistant hospitalo-universitaire en Pédiatrie, est nommée Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Pédiatrie (U.F.R/S.D.S) ;
- Monsieur Mamoudou **SAVADOGO, Mle 46 949**, Maître-assistant hospitalo-universitaire en Maladies infectieuses, est nommé Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Maladies infectieuses (U.F.R/S.D.S) ;
- Monsieur Mamoudou **SAWADOGO, Mle 53 686**, Maître-assistant hospitalo-universitaire en Chirurgie orthopédique et traumatologique, est nommé Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Orthopédie traumatologie (U.F.R/S.D.S) ;
- Monsieur Nobila Valentin **YAMEOGO, Mle 224 433**, Maître-assistant hospitalo-universitaire en Cardiologie, est nommé Maître

de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Cardiologie (U.F.R/S.D.S) ;

- Madame Kongnimissom Apoline **SONDO, Mle 118 718 J**, Maître-assistant hospitalo-universitaire en Maladies infectieuses, est nommée Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Maladies infectieuses (U.F.R/S.D.S) ;
- Madame Estelle Noëla Hoho **YOUL, Mle 216 336**, Maître-assistant hospitalo-universitaire en Pharmacologie, est nommée Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Pharmacologie (U.F.R/S.D.S) ;
- Monsieur Mahamoudou **SANOU**, Officier des forces armées nationales, Maître-assistant hospitalo-universitaire en Bactériologie-virologie, est nommé Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Bactériologie-virologie (U.F.R/S.D.S).

E. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Madame Diara **KOCTY/THIOMBIANO, Mle 74 819 S**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommée Chargée d'études ;
- Monsieur Bernard Parfait Bazombié **BASSOLE, Mle 26 715 L**, Conseiller d'élevage, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommé Directeur de la formation initiale à l'Ecole nationale de l'élevage et de la santé animale (ENESA).

F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Monsieur Yacouba **DIE, Mle 119 828 C**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent de la politique nationale des logements (SP-PNL), à titre de régularisation.

G. AU TITRE DU MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS

- Monsieur Alexandre **ZONO, Mle 208 174 T**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Tahirou **NACRO, Mle 35 945 B**, Inspecteur de la Jeunesse et des sports, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Basile **KONATE, Mle 18 500 S**, Professeur certifié d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Issa **BLAGNA, Mle 101 785 F**, Ingénieur de conception en génie civil, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Secrétaire technique des infrastructures de sports et de loisirs.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Bernard **BEBA, Mle 59 714 S**, Administrateur civil, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière au Conseil d'administration du Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA), pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'ordre national